

Migrations internationales des femmes congolaises et sénégalaises : Nouvelles mobilités autonomes ou persistance du modèle de migrations familiales ?

Sophie Vause & Sorana Toma

Résumé

En dépit de leur représentation importante dans les mouvements internationaux depuis plusieurs décennies, les femmes ont longtemps été ignorées des recherches empiriques et théoriques. Le phénomène de féminisation des migrations s'est accompagné d'une féminisation du discours portant sur celles-ci, à travers des angles d'approche divers (Vause 2009). D'abord appréhendées essentiellement à travers la notion du regroupement familial, les migrations féminines des pays du Sud vers le Nord ont progressivement été étudiées à partir de la notion de migrations autonomes. Cette autonomie se traduit tant au niveau de la prise de décision et du voyage, que dans les objectifs poursuivis par le projet migratoire, et peut notamment conduire à des transformations des rapports de genre au sein du ménage ou de la famille ainsi que dans la communauté d'origine. Dans la littérature, les migrations féminines sont généralement perçues comme autonomes lorsque le projet migratoire vise à satisfaire les besoins économiques individuels des migrantes (Le Jeune 2005). Mais ce phénomène sous-jacent des migrations féminines a essentiellement été étudié dans le cadre de la mobilité des Asiatiques et Latino-Américaines en Europe ou aux Etats-Unis (Truong 1996, Pessar, 1999, Tacoli 1999, King and Zontini 2000, Catarino and Morokvasic 2005). Dans le cas des migrations africaines, certains travaux récents ont également pointé un développement sans précédent des migrations féminines autonomes du milieu rural vers le milieu urbain (Findley 1997, Antoine et Sow 2000, Bocquier et Traoré 2000, Adepoju 2002). D'autres études ont toutefois mis en évidence l'importance de la dimension familiale de cette mobilité féminine (Comoe 2005, Le Jeune et al. 2005). A notre connaissance ces questions ont moins été posées dans le cadre de la mobilité internationale des femmes africaines. L'objectif de cet article est de voir si les migrations congolaises et sénégalaises connaissent les mêmes évolutions que certains autres courants migratoires largement documentés dans la littérature, à savoir si on assiste à une féminisation des migrations combinée à l'émergence d'une mobilité plus autonome, ou si au contraire, ces migrations féminines internationales restent largement déterminées par des stratégies familiales. Nous poursuivons cet objectif à partir de données quantitatives issues d'une enquête récente sur la Migration entre l'Europe et l'Afrique (MAFE)¹, menée autant dans les pays d'origine (à Kinshasa et à Dakar plus précisément) que dans les principales destinations européennes des migrants². Dans un premier temps, nous souhaitons mettre en évidence les tendances migratoires congolaises et sénégalaises selon le genre et le type de destination (pays africain ou pays occidental). Ces tendances nous permettent de montrer dans quelle mesure on assiste à une féminisation des migrations et d'évaluer l'ampleur et l'évolution de celle-ci. Dans un second temps, nous tentons de voir si les migrations congolaises et sénégalaises se traduisent par une convergence des expériences des hommes et des femmes ou si les projets et les parcours migratoires des uns et des autres restent différents. Dans ce cadre, la question des raisons qui ont conduit les migrants à quitter leur pays et l'intensité du contrôle familial dans le processus de prise de décision sont abordées, ainsi que celle du calendrier de la migration en fonction du parcours migratoire des membres de l'entourage et du conjoint. Enfin, la comparaison entre deux pays africains dont l'histoire migratoire mais aussi les contextes sociaux et politiques et les normes en matière de genre différent nous permet de souligner la complexité ainsi que l'hétérogénéité potentielle des schémas des migrations féminines africaines.

¹ Plus d'informations sur le site du projet : <http://mafeproject.site.ined.fr>

² La Belgique et le Pays Bas pour les Congolais ; la France, l'Italie et Espagne pour les Sénégalais.